

- Demande de partenariat -

Vous souhaitez développer un partenariat ponctuel ou durable avec le mouvement Colibris et nous nous en réjouissons. Afin de pouvoir étudier votre projet, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce document et de nous le retourner par mail à l'adresse suivante ☺ :

Pour le Cercle Cœur du Groupe Local,
Maryannick RAFFAULT – Coordinatrice
ales@colibris-lemouvement.org

NB : le Cercle Cœur est composé de membres bénévoles, il va donc étudier votre demande dans la limite de ses moyens humains.

Votre Prénom et votre Nom :

ou

l'organisation que vous représentez :

vos coordonnées :

structure de votre organisation : association société collectif citoyen(s) autre :

Merci de répondre à ces quelques questions :

1. De quoi s'agit-il ?

(Décrivez votre projet de manière précise en quelques lignes)

2. Qu'attendez-vous du mouvement Colibris ?

(Dites-nous concrètement ce que vous souhaiteriez que nous fassions, comment pourrions-nous vous aider ?)

3. Quel est la raison d'être de votre organisation, et comment, de votre point de vue, ce partenariat va-t-il contribuer à la nourrir ?

(Décrivez la raison d'être de votre organisation et comment vos valeurs seront nourries grâce à ce projet et cette collaboration)

4. Comment, de votre point de vue, le projet va-t-il contribuer à nourrir la raison d'être du mouvement Colibris ?

Rappel de la raison d'être de l'association Colibris : Inspirer, soutenir et relier les citoyens engagés dans une démarche de transition individuelle et collective.

(Décrivez comment la raison d'être de Colibris sera nourrie grâce à ce projet et cette collaboration)

5. Votre projet prévoit-il d'être payant ? → Si oui : à quel montant? à quoi servira ce financement ?

(Nous ne pouvons soutenir des projets payants que s'ils sont inscrits dans une structure légale)

6. Pouvez-vous nous indiquer la(les) page(s) internet de votre projet et vos partenaires (ou autres soutiens)

Merci d'avoir pris un peu de temps pour nous éclairer sur votre projet et sur la manière dont notre partenariat pourrait s'articuler !

Fonctionnement des demandes de partenariat et politique de diffusion :

Une fiche de **demande partenariat** est proposée à l'organisation ou à la personne qui en fait la demande à chaque évènement ou manifestation.

Le cercle coeur les étudie au cas par cas et décide de donner suite ou non en fonction des critères suivants :

- En quoi cette demande contribue-t-elle à nourrir l'éthique et la mission du mouvement Colibris?
- Sommes-nous en capacité d'y répondre ?

Le nom "Colibris" ou le logo Colibris ne peuvent être utilisés qu'après accord du cercle coeur du GL d'Alès dans les différents supports de communication.

Demande de partenariat et **aspect financier**. Deux cas de figure sont à considérer :

- S'il y a présence d'une boîte à don ou d'une proposition de participation libre et consciente, cela équivaut à un don. Cette situation ne pose pas de question particulière par rapport à l'argent.
- Manifestation où un prix est annoncé ou un tarif affiché : nous devons rester vigilants par rapport à la légalité de l'organisation (pas de prestation non déclarée). Nous pourrions être amenés à demander aux organisateurs de fournir une information sur l'utilisation des fonds collectés à cette occasion. En cas de doute ou d'absence de réponse à notre demande, aucun soutien ne sera apporté.

Politique de **diffusion d'informations** :

- Vous faites partie du groupe local Colibris d'Alès : diffusion dans le google group 'Infos diverses'
- Vous faites partie d'une commission du groupe local Colibris d'Alès : diffusion dans le google groupe de la commission en question
- Le partenariat est validé : diffusion sur notre page Facebook et dans le google group du groupe local Colibris d'Alès. Le nom "Colibris" ou le logo Colibris peuvent être utilisés après accord du cercle coeur du GL d'Alès dans les différents supports de communication.